

SUPREME COURT OF CANADA -- JUDGMENTS IN APPEALS AND LEAVE APPLICATIONS

OTTAWA, 18/12/03. THE SUPREME COURT OF CANADA HAS TODAY DEPOSITED WITH THE REGISTRAR JUDGMENTS IN THE FOLLOWING APPEALS AND APPLICATIONS FOR LEAVE TO APPEAL.

FROM: SUPREME COURT OF CANADA (613) 995-4330

COUR SUPRÊME DU CANADA -- JUGEMENTS SUR APPELS ET DEMANDES D'AUTORISATION

OTTAWA, 18/12/03. LA COUR SUPRÊME DU CANADA A DÉPOSÉ AUJOURD'HUI AUPRÈS DE LA REGISTRAIRE LES JUGEMENTS DANS LES APPELS ET LES DEMANDES D'AUTORISATION D'APPEL SUIVANTS.

SOURCE: COUR SUPRÊME DU CANADA (613) 995-4330

COMMENTS/COMMENTAIRES: comments@scc-csc.gc.ca

APPEALS / APPELS:

(Reasons for judgment will be available shortly at: / Motifs de jugement disponibles sous peu à:
<http://www.scc-csc.gc.ca>)

28829 **Geoffrey Saldanha, Leueen Saldanha and Dominic Thivy v. Frederick H. Beals, III and Patricia Beals 2003 SCC 72 / 2003 CSC 72**

Coram: McLachlin C.J. and Gonthier, Iacobucci, Major, Bastarache, Binnie, Arbour, LeBel and Deschamps JJ.

The appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number C31065, dated June 29, 2001, heard on February 20, 2003 is dismissed with costs, Iacobucci, Binnie and LeBel JJ. dissenting.

L'appel interjeté contre l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro C31065, en date du 29 juin 2001, entendu le 20 février 2003 est rejeté avec dépens. Les juges Iacobucci, Binnie et LeBel sont dissidents.

29053 **Her Majesty the Queen v. Yu Wu and Charter Committee on Poverty Issues 2003 SCC 73 / 2003 CSC 73**

Coram: McLachlin C.J. and Gonthier, Iacobucci, Major, Bastarache, Binnie, Arbour, LeBel and Deschamps JJ.

The appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number C35987, dated December 12, 2001, heard on June 4, 2003 is allowed with costs in this Court to the respondent, and a stay is entered against any further collection procedures, Deschamps J. dissenting.

L'appel interjeté contre l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro C35987, en date du 12 décembre 2001, entendu le 4 juin 2003 est accueilli et l'arrêt de toute procédure de recouvrement est ordonné. L'intimé a droit aux dépens devant notre Cour. La juge Deschamps est dissidente.

APPLICATIONS FOR LEAVE / LES DEMANDES D'AUTORISATION:

Note for subscribers:

For those subscribers requiring more information, the judgments on leaves will be available within 24 hours at <http://www.scc-csc.gc.ca>. Click on Information on Cases, then click on SCC Case Information.

Remarque à l'intention des abonnés :

Pour de plus amples informations, les jugements dans les demandes d'autorisation seront affichés dans un délai de 24 heures à l'adresse suivante : <http://www.scc-csc.gc.ca> . Vous pourrez les consulter en cliquant sur « Renseignements sur les dossiers de la Cour », puis sur « Renseignements sur les dossiers ».

GRANTED / ACCORDÉE

Christopher Orbanski v. Her Majesty the Queen (Crim.) (Man.) (29793)

DISMISSED / REJETÉES

Daniel Hummel v. Her Majesty the Queen (Crim.) (Y.T.) (29406)

Sonia Gilbert, ès qualités de directrice de la protection de la jeunesse des Centres jeunesse de la Montérégie c. J.R., et autres (Qué.) (29977)

Sonia Gilbert, ès qualités de directrice de la protection de la jeunesse des Centres jeunesse de la Montérégie c. N.R.T., et autres (Qué.) (29978)

Sonia Gilbert, ès qualités de directrice de la protection de la jeunesse des Centres jeunesse de la Montérégie c. J.R., et autres (Qué.) (29979)

DISMISSED WITH COSTS / REJETÉES AVEC DÉPENS

MFQ Vie, Corporation D'Assurances, connue sous le nom de La Capitale Assurances MFQ Inc. c. Christiane Dussault (Qué.) (29924)

Barry Raymond Norman v. Avco Financial Services Realty Limited (Ont.) (29819)

David Lin, et al. v. The Toronto Dominion Bank, et al. (Ont.) (29821)

(dismissed with costs to the respondent The Toronto Dominion Bank / rejetée avec dépens en faveur de l'intimée la Banque Toronto Dominion)
